

LES JOURS DE LA NUIT

ÉTEINDRE
POUR PRÉSERVER
LA BIODIVERSITÉ

GRAND PORT
MARITIME DE LA RÉUNION
8 AVRIL AU 4 MAI

ÉTEINDRE LES LUMIÈRES, POURQUOI ?

L'île de La Réunion est un des 34 « points chauds » de la biodiversité dans le monde et enregistre un taux d'endémisme record.

L'éclairage massif nuit fortement aux espèces animales de l'île, toutes catégories confondues : pétrels, tortues marines, chauve-souris, insectes, reptiles... Il perturbe également les végétaux.

LES BONS GESTES, À LA MAISON

- Tirons nos rideaux ou les volets dès la tombée de la nuit
- Éteignons la lumière lorsque celle-ci n'est plus utile & isolons-nous de la lumière lorsque nous dormons, notre repos n'en sera que meilleur
- Privilégions les lampes extérieures à détecteur de mouvement ou par minuterie et orientons les vers le sol
- Préférons les lumières de couleur jaune, des ampoules moins puissantes et des tamiseurs, nos yeux se sentiront moins agressés. Petite astuce : sur l'emballage de nos ampoules, recherchons le chiffre précédant la lettre « K ». S'il est inférieur à 3000 (2700K, 1800K etc.), c'est validé !

i Les lieux concernés par les extinctions d'éclairages publics

Extinctions réalisées en fonction du mouvement des bateaux



Plus d'informations sur le site www.lesjoursdelanuit.re